République Française

Département Meuse

**Trémont Sur Saulx**

|  |
| --- |
| Compte rendu de séance  Séance du 29 Janvier 2021 |

L' an 2021 et le 29 Janvier à 20 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de

Mr SUGG DIDIER MAIRE

**Présents**: Mmes : BLANC Céline, , BOROWIEC Natacha, MARTIN GéraldineMM : BOUTEVILLAIN Cédric, GRIMONPREZ Thierry, LUCION Thierry, MARTIN Janick, MASSON Yoan, , NAUDE Christian, PELLETIER Eddy, SOURIAU Fabian, SUGG Didier

**EXCUSES**: MAUJEAN Christophe , BOILLOT Isabelle, SUGG Christelle.

**Nombre de membres**

* Afférents au Conseil municipal : 15
* Présents : 11

**Date de la convocation** : 25/01/2021

**Date d'affichage** : 25/01/2020

**Acte rendu executoire**

après dépôt en Préfecture de BAR-LE-DUC

le :

et publication ou notification

du :

**A été nommé(e) secrétaire** : MARTIN Géraldine

**Objet(s) des délibérations**

**SOMMAIRE**

PRIORITE DE ZONE A URBANISER - 2021\_001

PORTAIL LOGEMENT COMMUNAUX 56 RUE RAYMOND POINCARE - 2021\_002

REFECTION LA COUR DES LOGEMENTS 56 RUE RAYMOND POINCARE - 2021\_003

TRAVAUX LOGEMENT 1 56 RUE RAYMOND POINCARE - 2021\_004

REMISE EN ETAT DE LA VIEILLE ROUTE DE BAR - 2021\_005

REMISE EN ETAT DU CHEMIN D’ACCES AU CIMETIERE - 2021\_006

AMENAGEMENT DES RESEAUX SECS RUE DES GOBELETS ET RUE GUSTAVE CHENUT - 2021\_007

AVENANT TRAVAUX DE VOIRIE - 2021\_008

CHANGEMENT DE PORTE ECOLE - 2021\_009

ACHAT DE LA PARCELLE AB0036 - 2021\_010

POSE D'UNE DOUBLE PORTE BATTANTE ET D'UN PORTILLON ANCIENNE SCIERIE - 2021\_011

VENTE DU TRACTO PELLE - 2021\_012

**PLUI**

Par délibération en date du 26 octobre 2020, nous avons transféré la compétence urbanisme, plus précisément notre PLU, à la communauté d’agglomération pour la création d’un PLUI. Afin de rester maître de notre politique d’aménagement urbain sans pour autant connaître la surface foncière qui sera à notre disposition, nous devons désigner nos priorités pour le zonage. Dans le PLU de 2006 qui n’est plus conforme au SCOT, de nombreuses zones 1AU (zone d’urbanisation future) et 2 AU (zone d’urbanisation à long terme) sont présentent mais certaines sont difficiles d’accès. La priorité serait donc de retenir la zone 1AU côte du Fays où nous avons lancé une étude de faisabilité pour un lotissement et de la zone 2AU derrière le Four pour un projet à long terme. Il n’y a qu’un propriétaire.

réf : 2021\_001

Notre plan local d'urbanisme est désormais une compétence intercommunale, afin de rester maitre de notre politique d'aménagement urbain le conseil municipal doit désigner les priorités de zonage à urbaniser

**Dans le cadre de la création du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, le conseil municipal décide à l'unanimité de retenir la zone 1 AU «  Côte du Fays » du Plan Local d'Urbanisme comme priorité n°1 de zonage et la zone 2 AU « Derrière le Four » comme priorité n°2.**

**Le conseil autorise le Maire à signer tous documents ou pièces relatifs à ce dossier.**

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

**Logements communaux 56 Rue Raymond Poincaré**

La société ISO 55 de HAIRONVILLE a établi un devis permettant la fourniture et la pose d’un portail aluminium 2 vantaux automatisé et d’un portillon pour un montant de **5120,94 HT + 978,10 HT** pour l’automatisation.

réf : 2021\_002

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise ISO 55 d'un monatnt de 6099.04 euros HT pour la fourniture et la pose d'un portail automatisé et d'un portillon pour l'accès au bâtiment communal sis 56 rue Raymond Poincaré.

Le conseil municipal autorise le Maire à signer tous documents ou pièces relatifs à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Après la pose du portail et du portillon et après avoir encastré les tuyaux PVC à l’air libre, une couche d’enrobé doit être posé dans la cour qui est dégradée par les différents travaux. Des devis ont été réalisés et la société la moins disante est GOUVERD TP de VELAINES. Un devis a été établi pour un montant de **2637,50 euros HT**

réf : 2021\_003

La cour des logements 56 rue Raymond Poincaré est en mauvaise état et doit être refaite.

Mr le Maire expose, qu'une couche d'enrobé doit être posé. Des devis ont été réalisés et la société la moins disante est GOUVERD TP de VELAINES.

Un devis a été établi pour un montant de 2637.50 euros HT.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise GOUVERD TP d'un montant de 2637.50 euros HT et autorise mr Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

Des travaux complémentaires sont nécessaires dans l'appartement communal récemment restitué : dans un premier temps nous avons fait réaliser les travaux de peinture et la pose d’une VMC. Après diagnostic des sanitaires, il ressort que la salle de bains est très vétuste, de nombreuses infiltrations et des appareils sanitaires vétustes. Nous souhaitons changer la robinetterie de l’évier de la cuisine, poser un coffre placo hydrofuge dans les pièces humides, un WC standard, un meuble de lavabo NEOVA , une nouvelle distribution eau chaude eau froide encastrée dans le mur, l’encastrement des évacuations PVC extérieur, un receveur de douche et ses parois et enfin un radiateur sèche serviettes. Le coût de cette opération a été estimé à **7125 euros HT** par l'entreprise Bartellemy Robinet. Il restera la pose de 4 radiateurs à inertie et le remplacement du four, de la plaque de cuisson et la hotte (en attente de devis de la société UNB).

***réf : 2021\_004***

Des travaux complémentaires sont nécessaires dans l'appartement communal récemment restitué : dans un premier temps nous avons fait réaliser les travaux de peinture et la pose d’une VMC. Après diagnostic des sanitaires, il ressort que la salle de bains est très vétuste, de nombreuses infiltrations et des appareils sanitaires vétustes. Nous souhaitons changer la robinetterie de l’évier de la cuisine, poser un coffre placo hydrofuge dans les pièces humides, un WC standard, un meuble de lavabo NEOVA , une nouvelle distribution eau chaude eau froide encastrée dans le mur, l’encastrement des évacuations PVC extérieur, un receveur de douche et ses parois et enfin un radiateur sèche serviettes. Le coût de cette opération a été estimé à **7125 euros HT** par l'entreprise Bartellemy Robinet.

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Bartellemy Robinet d'un montant de 7125 euros HT et autorise mr le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

**Remise en état de la Vieille Route de Bar**

Le haut de la vielle route de BAR est très dégradé suite au ravinement des eaux de pluie qui ne sont pas canalisées. Cette portion de route dessert l’habitation BREUIL, LENOBLE, OSWALD et la ferme BOUTEVILLAIN. L’entreprise CHARDOT de COMMERCY propose la pose de caniveau CC2, le reprofilage de la chaussée avec apport de calcaire et l’épaulement des CC2 avec de la terre végétale. Le coût de l’opération est estimé à **29355 euros HT**. Il serait souhaitable d’en profiter pour réaliser les accès au trois résidences qui incombent à la commune. Le coût supplémentaire pour cette opération est de **3690,70 euros HT**. Il reste également un trottoir de 56 m2 a réaliser en enrobé au 4 vieille route de BAR pour un coût de **1666,40 euros HT**

réf : 2021\_005

Le haut de la vielle route de BAR est très dégradé suite au ravinement des eaux de pluie qui ne sont pas canalisées. L’entreprise CHARDOT de COMMERCY propose la pose de caniveau CC2, le reprofilage de la chaussée avec apport de calcaire et l’épaulement des CC2 avec de la terre végétale. Le coût de l’opération est estimé à **29355 euros HT**. Il serait souhaitable d’en profiter pour réaliser les accès au trois résidences qui incombent à la commune. Le coût supplémentaire pour cette opération est de **3690,70 euros HT**. Il reste également un trottoir de 56 m2 a réaliser en enrobé au 4 vieille route de BAR pour un coût de **1666,40 euros HT.**

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de l'entreprise CHARDOT de Commercy d'un montant de 34 712.10 euros HT .

le conseil municipal autorise mr le Maire à faire les demandes de subvention et à signer tous documents relatifs à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

**Remise en état du chemin d'accès au Cimetière**

Ce chemin est très dégradé et présente des zones où l’eau stagne. L’entreprise CHARDOT propose le rabotage du support existant, la mise en œuvre de caniveau CC1, la mise en œuvre de 2 puits perdus et d’un enduit bi-couche. Le coût de cette opération est estimé à **13990,80 euros HT.**

***réf : 2021\_006***

Le chemin d'accès au cimetière est très dégradé et présente des zones où l’eau stagne. L’entreprise CHARDOT propose le rabotage du support existant, la mise en œuvre de caniveau CC1, la mise en œuvre de 2 puits perdus et d’un enduit bi-couche. Le coût de cette opération est estimé à **13 990,80 euros HT.**

Le conseil municipal à l'unanimité accepte le devis de l'entreprise CHARDOT d'un montant de 13 990.80 euros HT et autorise mr le Maire à signer tous documents relatif à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

**Aménagement, sécurisation et effacement des réseaux secs rue des Gobelets et rue Gustave Chenut**

En 2013, le Maire Gilbert MONPERRUS a mandaté le bureau d’étude SETRS de l’Isle en Rigault afin d’effectuer l’aménagement, la sécurisation et l’effacement des réseaux secs rue des Gobelets ainsi que l’effacement des réseaux secs rue Gustave Chenut. Ce projet estimé à 350 000 euros a été reporté suite à la tempête de 2015. Depuis 2013, de nombreuses normes ayant changé, nous avons ressollicité le bureau d'étude SETRS pour la réalisation de la maîtrise d’œuvre de ce projet en y ajoutant l’effacement des réseaux secs de la rue du coton et de la sécurisation de l’accès à l’école rue Gustave Chenut. Le pourcentage de rémunération étant de 4,8%, il est demandé au conseil de valider le devis d’un montant de 16800 HT.

***réf : 2021\_007***

En 2013, le Maire a mandaté le bureau d’étude SETRS afin d’effectuer l’aménagement, la sécurisation et l’effacement des réseaux secs rue des Gobelets et rue Gustave Chenut. Ce projet estimé à 350 000 euros a été reporté suite à la tempête de 2015. Depuis 2013, de nombreuses normes ayant changé, nous avons ressollicité le bureau d'étude SETRS pour la réalisation de la maîtrise d’œuvre de ce projet en y ajoutant l’effacement des réseaux secs de la rue du coton et de la sécurisation de l’accès à l’école rue Gustave Chenut. Le pourcentage de rémunération étant de 4,8%, il est proposé au conseil le devis d’un montant de 16800 HT.

Le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis d'un montant de 16 800 euros HT de l'entreprise SETR pour la réalisation de la maîtrise d'œuvre des travaux d'aménagement de sécurisation et d'effacement des réseaux secs de la rue des Gobelets et d'effacement des réseaux secs rue Gustave Chenut.

Le conseil autorise le Maire à signer tous documents ou pièces relatifs à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

**AVENANT MICHEL TP**

Lors de l’implantation du plateau ralentisseur Rue Raymond Poincaré côté Robert Espagne, l’écoulement des eaux pluviales était uniquement prévu côté habitations à hauteur du 89 rue Raymond Poincaré. Or il s’avère qu’aucune canalisation n’est existante de ce côté de la route. Il faut donc créer une fouille de 35 mètres côté arrêt de bus et poser une canalisation PVC. Coût de l’opération **4500 euros HT**.

AVENANT TRAVAUX DE VOIRIE

***réf : 2021\_008***

Lors de l’implantation du plateau ralentisseur Rue Raymond Poincaré côté Robert Espagne, l’écoulement des eaux pluviales était uniquement prévu côté habitations à hauteur du 89 rue Raymond Poincaré. Or il s’avère qu’aucune canalisation n’est existante de ce côté de la route. Il faut donc créer une fouille de 35 mètres côté arrêt de bus et poser une canalisation PVC. Coût de l’opération **4500 euros HT**.

Le conseil municipal accepte l'avenant d'un montant de 4500 euros HT de l'entreprise MICHEL TP permettant l'évacuation des eaux pluviales du plateau ralentisseur rue Raymond Poincaré; et autorise mr le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

**Ecole : changement de Porte d’entrée principale**

Dans le cadre de la lutte anti-intrusion dans les écoles, nous souhaitons changer la porte en bois de l’école par une porte sécurisée. L’entreprise ISO 55 nous propose une menuiserie aluminium renforcée à un vantail. Coût de l’opération **2615 euros HT**. Notre employé communal pourra ainsi finir l’installation du visiophone avec gâche électrique.

***réf : 2021\_009***

Dans le cadre de la lutte anti-intrusion dans les écoles, nous souhaitons changer la porte en bois de l’école par une porte sécurisée. L’entreprise ISO 55 nous propose une menuiserie aluminium renforcée à un vantail. Coût de l’opération **2615 euros HT**. Notre employé communal pourra ainsi finir l’installation du visiophone avec gâche électrique.

Le conseil municipal accepte de le devis d'un montant de 2615 euros HT de la société ISO 55 permettant l'acquisition d'une porte d'entrée aluminium renforcé pour l'école communale et autorise mr le Maire à signer tous documents ou pièces relatifs à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

**PROJET DE PARKING, ACHAT DE LA PARCELLE AB0036 DE LEGUEN BRUNO**

Il s’agit d’une parcelle de 175 m2 se trouvant en surplomb de la rue Gustave Chenut en dessous de la propriété LEROUX. Le propriétaire est vendeur et cela nous permettrait de créer un parking d’environ 7 places pour les enseignants et les parents d’élèves. Si les parties tombent d’accord sur le prix, ce projet pourra être inclus dans celui de la réfection de la rue Gustave Chenut et de la rue des Gobelets. Contact sera pris auprès du service urbanisme de la Communauté d'Agglomération pour connaître la faisabilité de ce projet.

***réf : 2021\_010***

La parcelle AB0036 est une parcelle de 175 m2 se trouvant en surplomb de la rue Gustave Chenut en dessous de la propriété LEROUX. Le propriétaire est vendeur et cela nous permettrait de créer un parking d’environ 7 places pour les enseignants et les parents d’élèves. Si les parties tombent d’accord sur le prix, ce projet pourra être inclus dans celui de la réfection de la rue Gustave Chenut et de la rue des Gobelets. Contact sera pris auprès du service urbanisme de la Communauté d'Agglomération pour connaître la faisabilité de ce projet.

Le conseil municipal autorise l'acquisition de la parcelle cadastrée AB00036 sise rue Gustave Chenut, l'estimation de la valeur sera faite par les services de l'état et sous réserve de la faisabilité d'un parking pour l'école à cet emplacement.

le conseil autorise mr le Maire à signer tous documents ou pièces relatifs à ce dossier

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

**POSE D’UNE PORTE DOUBLE BATTANT ET D’UN PORTILLON POUR LOCATION ALVEOLE ANCIENNE SCIERIE (cf conseil municipal du 18/12/2020)**

L’entreprise ART METAL de VALCOURT propose une porte d’atelier deux vantaux en acier 4200X2850 et un portillon d’atelier ACIER de 900X2200, le tout pour **4590 euros HT**

***réf : 2021\_011***

La commune souhaite louer une alvéole dans les locaux de l'ancienne scierie.

Pour cela cette dernière doit être équipée de portes.

L’entreprise ART METAL de VALCOURT propose une porte d’atelier deux vantaux en acier 4200X2850 et un portillon d’atelier ACIER de 900X2200, le tout pour **4590 euros HT**

Le conseil municipal accepte à l’unanimité le devis de l’entreprise Art Métal de Valcourt d’un montant HT de 4590 euros permettant l’acquisition et la pose à l’ancienne scierie Route de Beurey d’une porte et d’un portillon d’atelier en acier. Possibilité option peinture et autorise M Maire à signer tous documents ou pièces relatifs à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

**GARDE CORPS DE PROTECTION A L’ENTREE DE L’ECOLE**

Afin de sécuriser l’accès à l’école et d’éviter des chutes, l’entreprise ART METAL propose une rambarde de sécurité sur le muret ainsi que deux 2 petites rambardes de part et d’autre des caniveaux. Coût de l’opération **1450 euros HT.**

Afin de sécuriser l’entrée de l’école, le conseil municipal décide de demander également à cette entreprise de réaliser une petite rambarde de sécurité à l’entrée de la maternelle avec retenue de la terre végétale.

Les deux devis seront présentés au prochain conseil.

**VENTE DU TRACTO-PELLE**

Le tractopelle ne servant plus et ayant des grosses fuites d’hydraulique, nous souhaitons le vendre afin de ne plus payer l’assurance. Nous avons trouvé un acquéreur pour la somme de **3200 euros TTC**

***réf : 2021\_012***

Le tractopelle ne servant plus et ayant des grosses fuites d’hydraulique, nous souhaitons le vendre afin de ne plus payer l’assurance. Nous avons trouvé un acquéreur pour la somme de **3200 euros TTC**

Le conseil municipal accepte à l’unanimité de vendre le tractopelle pour la somme de 3200 euros TTC et autorise mr le Maire à signer tous documents ou pièces relatifs à ce dossier.

A l'unanimité (pour : 14 contre : 0 abstentions : 0)

DEMANDE DE LICENCE TAXI

Les documents n’ayant pas été fourni avant ce conseil, ce dossier sera traité ultérieurement.

**TRAVAUX ENTRETIEN DE VOIRIE**

Profitant de la présence MICHEL TP, il serait souhaitable de réaliser quelques travaux d’entretien de voirie, à savoir :

* La reprise du carrefour route de BEUREY qui présente des trous ainsi qu’un enrobé en très mauvaise état. (Décroutage de l’enrobé existant, reprofilage du support et compactage et mise en œuvre d’un enrobé, le tout sur une surface de 170 m2) Coût de l’opération **6100 euros HT**
* La création d’un surbaissé du trottoir au niveau de l’arrêt de bus côté Robert afin de faire réaliser un passage piétons. Coût de l’opération **625 euros HT**
* La reprise en enrobé à la sortie du pont de la rue des Fromage afin de pouvoir marquer la bande stop au sol. Coût de l’opération **400 euros HT**

- Pour finir et c’est moins urgent, la pose d’un enrobé d’une largeur d’environ 70 cm entre le mur du ruisseau et le caniveau de la rue POINCARE entre la rue du Fromage et l’entrée de Mme MAJOUB. En effet, il n’y a pas assez de matériaux pour créer une pelouse et malgré tout des mauvaises herbes qui demande de l’entretien. Le paysagiste local nous a conseillé ce type de réalisation. Le coût de cette opération est estimé à **3762 euros HT** par l'entreprise MICHEL TP.

DELIBERATION : Le conseil municipal demande à faire chiffrer la réfection de la route de BEUREY en prenant en compte ce carrefour mais aussi la route jusqu’au carrefour du chemin de la Haie. Le conseil municipal accepte à l’unanimité les 625 euros HT pour surbaisser le trottoir et les 400 euros HT pour la sortir du pont de la rue des Fromages.

Le conseil accepte à l’unanimité la pose d’un enrobé le long du ruisseau et la rue Poincaré entre le pont de la rue des fromages et chez M. MAJOUB.

**QUESTIONS DIVERSES**

**COUVRE FEU ET ECLAIRAGE PUBLIC**

Suite au passage du couvre feu à 18H, le conseil municipal s’est interrogé sur l’utilité de garder l’éclairage public jusqu’à 23 heures sachant que sauf dérogation, personne ne doit sortir. Le 14 janvier 2021, il a été décidé de couper l’éclairage public à partir de 19H afin de ne pas pénaliser la sortie de garderie à 18H30 ainsi que le retour des bus scolaires. Bien entendu, l’éclairage public sera rétabli dès la fin du couvre feu ou d’un confinement.

**CHAMBRE FROIDE**

Une chambre froide est présente dans le garage attenant au commerce NAT ANIMAL. Cette dernière est sous utilisée. Une négociation est en cours afin d’échanger ce matériel avec un grand réfrigérateur. Ce qui au final permettrait à la commune de disposer de deux grands réfrigérateur car un premier a été récupérer lors de la création de la nouvelle cuisine. Ces derniers seront mis à dispositions des associations lors de manifestations.

En mairie, le 01/02/2021

Le Maire

Didier SUGG